



14^{ème} Tournoi Rapide d'Échecs du Chablais 19 septembre 2021

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : GENERALITES

- Le Cercle d'Échecs d'Évian organise le 19 septembre 2021 le 14^{ème} Tournoi Rapide du Chablais à la salle polyvalente de la maison des associations, 1 route du stade 74500 Evian les Bains.
- Le tournoi est ouvert à tout joueur titulaire d'une licence de la Fédération Française des Echecs pour la saison en cours ou d'une licence d'une fédération reconnue par la FIDE pour les joueurs étrangers.
- Les joueurs non licenciés qui désirent participer au tournoi doivent prendre une licence sur place.

Article 2 : REGLES DU JEU ET APPARIEMENTS

- Les règles du Jeu sont celles adoptées lors du 88^{ème} Congrès de la FIDE de Goynuk (Antalya Turquie) et entrées en application le 1er janvier 2018.
- Les appariements se font au système suisse intégral (Règles CO4) avec l'aide du logiciel « Papi 3.3.6 » (forts-faibles, aucune protection, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement).
- Seront appariés pour la 1^{ère} ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant 9h45.
- Les « bye » ne sont pas autorisés.
- L'article A4 de l'annexe A (jeu rapide des règles du jeu) s'applique pour l'ensemble de la compétition.

Article 3 : DEROULEMENT DES RONDES

- Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 15 minutes avec un ajout de 3 secondes dès le premier coup.
- Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante et sera exclu du tournoi. Est considéré comme forfait un joueur qui arrive avec 15 minutes de retard
- À la fin de chaque partie, les joueurs remettent le jeu en position de départ puis le gagnant (ou les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de marque.

Article 4 : HORAIRES

- La clôture des inscriptions est fixée à 9h45.
- La 1^{ère} ronde débutera à 10 heures . La remise des prix se déroulera à partir de 18 heures.

Article 5 : DROITS D'INSCRIPTION ET LISTE DES PRIX

- Droits d'inscription : 20 € (Adultes) ou 10 € (Jeunes).
- Réduction de 10% sur les droits d'inscription jusqu'au 16 septembre 2021 à minuit dans le cas d'une préinscription en ligne à <http://www.echecs-evian.fr>.
- La liste détaillée des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la 4^{ème} ronde.

Article 6 : CLASSEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX

- Le classement est établi au nombre de points.
- Les départages appliqués à ce tournoi seront le Buchholz tronqué, puis la Performance suivis du Buchholz intégral.
- Les prix au classement général seront partagés entre les ex-aequo selon le système Hort. Il n'y a pas de prix inférieur à 10€ qui ne soit distribué.
- Les prix spéciaux et par catégorie seront attribués en cas d'égalité de points de partie, au joueur ayant le meilleur départage.
- Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.
- Les enfants de moins de 14 ans qui choisissent de participer au Défi Jeunes ne pourront pas prétendre aux prix en espèce.

Article 7 : RAPPELS DISCIPLINAIRES

- Il est rappelé aux joueurs :
 - D'éteindre les téléphones portables. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
 - De ne pas analyser les parties dans la salle de jeu.
 - D'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
 - La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
 - Les pendules doivent être manipulées calmement.

Article 8 : NOMS DES ARBITRES

- L'arbitre Principal est Gilles Rivet – Arbitre Fédéral Open 2 – licence P12945
- Arbitre secondant : Gabin Prieur-Drevon – arbitre stagiaire - licence M51835

Article 9 : Jury d'appel

Il est constitué avant le début de la première ronde et est affiché en annexe dans la salle de tournoi.

Article 10 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent Règlement Intérieur.

Laurent Bardolle

Président du Cercle d'Echecs d'Evian

Gilles Rivet

Arbitre Principal